a eu une jambe écrasée par la chute d'une poutre. Les dégâts sont évalués à 60,000 francs, et l'on assure que le fermier a négligé de renouveler son contrat d'assurances.

Tournai. — C'est lundi prochain que les affiliés de la bande Patrac comparaîtront devant le jury du Hainaut. L'affaire qui viendra bon nombre d'audiences, ne promet pas d'être fort intéressante. Beaucoup de vols reprochés aux accusés se sont accomplis dans des circonstances banales et sans *incident tant soit* peu dramatique.

Le public aura l'occasion de voir en Cour d'assises quelques individus qui, après avoir fait partie de la bande, ont travaillé à la façon de Manigard, dénonçant et accusant les bons camarades et associés. Il y aura peut-être quelques types curieux à examiner ; notamment un peintre en bâtiment du nom de Moulin qu'on a déjà eu l'occasion de voir au tribunal correctionnel et qui a livré une grande partie des secrets de la bande dans l'espoir d'une bonne récompense, vraisemblablement.

A côté de quelques gens du Borinage, déjà condamnés pour vols et escroqueries et très désavantageusement connus dans les localités qu'ils habitaient, viendra s'asseoir Olivier Boccar, dit *Toussaint*. Un original, celui-là. Son histoire est parsemée d'aventures. L'acte d'accusation affirme que *Boccar a fait partie* des fédérés de la Commune et qu'il a été blessé sur les barricades.

Boccar est une sorte de maniaque. Il a longtemps prétendu que le parquet voulait l'empêcher de se procurer un défenseur de son choix; mais la vérité est qu'il en a désigné successivement une bonne demi-douzaine. C'est un jeune avocat de Bruxelles qui le défendra.

Courtrai. — On annonce la mort de M. l'abbé Gustave Dehouck, doyen de Saint-Martin à Courtrai, depuis 1886, ancien principal du collège de cette ville et ancien professeur du petit séminaire de Roulers. C'était un saint prêtre, d'un esprit large et d'un grand cœur.

Bruxelles. — Il n'est bruit ici que d'un vol de *documents appartenant au comité de la conférence* anti-esclavagiste et qui étaient déposés au ministère des affaires étrangères.

Ces documents ont été publiés par un journal parisien.

Les délégués anglais ont énergiquement protesté contre ces divulgations qui causent un préjudice considérable aux travaux de la conférence.

Une enquête est ouverte.

— La conférence antiesclavagiste a adressé la lettre suivante à Stanley :

« Bruxelles, le 7 décembre 1889.

» Monsieur Stanley,

Zanzibar.

» La conférence de Bruxelles, justement émue des souffrances et des périls que vous avez bravés avec vos compagnons et admirant l'énergie que vous avez déployée dans l'accomplissement d'une noble mission vous adresse ses sincères félicitations ; elle connaît, et apprécie les nouveaux et grands services que vous avez rendus à la science et à l'humanité ; elle vous prie d'exprimer ses sympathies à Emin pacha qui, fidèle au devoir, a si longtemps gardé un poste dangereux et de lui faire part des vœux qu'elle forme pour son complet rétablissement.

» Au nom de la conférence :

» *Le Président*,

» (Signé) : Baron LAMBERMONT. »

— Hier, c'était le vingt-quatrième anniversaire de la mort du feu roi Léopold Ier.

A cette occasion une messe a été dite, selon l'usage, en l'église de Laeken, mardi matin, à dix heures.

Le Roi et la Reine et la princesse Clémentine, le comte et la comtesse de Flandre, les princes Baudouin et Albert, les princesses Henriette et Joséphine assistaient à cette cérémonie, ainsi que tous les dignitaires des maisons du Roi et du comte de Flandre.

— *Le feu au théâtre des Galeries.* — La nuit dernière, vers une heure du matin, le pompier de service au théâtre des Galeries, remarqua que le buffet était encore éclairé ; la lumière semblait devenir de plus en plus vive ; au bout de quelques minutes, la sentinelle, ne doutant pas qu'il y avait là un commencement d'incendie enfonça la porte à coups de hache. Une étagère fixée au mur derrière le buffet se trouvait enflammée.

On avait imprudemment laissé sur la planche inférieure de l'étagère, une lampe allumée. La chaleur *de cette lampe avait communiqué le feu à la planche* superposée et ainsi s'était produit un commencement d'incendie, dont le pompier de service a eu vite raison, mais qui, si cette sentinelle ne s'en était aperçue à temps, aurait pu occasionner un véritable désastre.

A la Chambre. — Au début de la séance de mercredi, la Chambre se constitue en comité secret pour examiner son budget compris dans le budget des dotations.

Dans son comité secret, la Chambre s'est spécialement *occupée des mesures à prendre pour célébrer le* vingt-cinquième anniversaire de l'inauguration de S. M. Léopold II. La commission de comptabilité avait été chargée de faire des propositions qui ont été discutées.

A 4 heures, l'assemblée reprend ses travaux en séance publique et vote à l'unanimité le budget des dotations. Elle vote de même le budget des non-valeurs et remboursements, ceux de la dette publique, des recettes et dépenses pour ordre.

M. de Smet de Naeyer dépose des amendements nouveaux au projet de loi sur l'enseignement supérieur.

La Chambre allait terminer la séance en votant un projet de loi relatif à la police des émigrants, quand elle s'est aperçue qu'elle n'était plus en nombre.

Chronique électorale. — Le collège électoral de l'arrondissement de Louvain est convoqué pour le jeudi 26 décembre courant, à 9 heures du matin, à l'effet d'élire un représentant en remplacement de M. Delcour, décédé.

Selon toute probabilité, la succession de M. Delcour, à la Chambre des représentants, sera dévolue à M. Descamps-David.

Le jeune, brillant et sympathique professeur avait été chargé d'une partie des cours de son ancien maître, M. Descamps est de Beloeil et il était attaché au barreau de la ville de Mons quand il fut appelé comme professeur de droit à l'Alma Mater.

Les travaux de M. Descamps lui ont fait une grande notoriété dans le monde savant, et sa place est toute marquée dans nos assemblées législatives.

Une feuille libérale de Louvain, *Réveil*, appuyée par la *Réforme*, sonne les libéraux louvanistes d'engager la lutte. Le *Journal de Gand* et la *Flandre* disent qu'ils l'engageront.

La Chambre belge a décidé d'offrir l'an prochain, d'un commun accord avec le Sénat, un grand banquet au roi.

Le roi a fait savoir à la Chambre, par l'entremise du ministre de l'intérieur, qu'il désirait que l'on n'organisât aucune fête publique, et il a exprimé le désir que les subsides alloués pour ces fêtes fussent versés à la caisse de secours des victimes du travail.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE

L'interdiction de M. le commandant Hériot

On sait que M. le commandant Hériot a demandé aux tribunaux la main levée de l'interdiction qui avait été prononcée vis-à-vis de lui.

Me Ferdinand Dreyfus s'est présenté pour lui devant la Ire Chambre civile, et Mme Hériot ne s'est en aucune façon opposée à la requête.

Le tribunal a néanmoins, sur les conclusions conformes de M. le substitut Bulot, ordonné une nouvelle expertise médicale avant de se prononcer sur le fond même de la demande.

Cette expertise a été confiée aux docteurs Brouardel, Charcot et Motet.

VARIÉTÉS

LES HIVERS RIGOUREUX

A part les rigoureux hivers de 1838 et de 1843, la génération actuelle ne peut se rendre compte des froids intenses qui ont sévi certaines années dans toute l'Europe et auxquelles les provinces les plus méridionales mêmes n'ont pu échapper. Si nous recherchons dans les siècles passés, les années où l'hiver a été rigoureux, de longue durée et désastreux, et dont les anciennes chroniques nous ont transmis la description nous trouverons qu'en 401, la mer Noire fut congelée dans toute son étendue, qu'en 763, non seulement la mer Noire fut couverte de glace mais aussi le détroit des Dardanelles.

En 822, les grandes rivières de l'Europe, le Danube, l'Elbe, etc., furent gelées au point que les chariots les plus lourdement chargés purent les traverser pendant plus d'un mois. En 860, l'Adriatique fut prise par les glaces. En 691, des gelées intenses, qui durèrent plusieurs mois, s'étendirent sur toute l'Europe et détruisirent toutes les semailles : la famine et la peste furent les conséquences de cet hiver exceptionnel. En 1134, le Pô fut congelé de Crémone à la mer ; les outres renfermant le vin se déchiraient, les arbres se fendaient par l'action de la gelée. En 1236, le Danube fut pris par les glaces jusqu'au fond de son lit et resta dans cet état pendant plusieurs mois. En 1308, toutes les récoltes en Ecosse furent détruites par la gelée ; il s'en suivit une famine telle que les pauvres, réduits à se nourrir d'herbes, périssaient par milliers dans les campagnes. Les hivers de 1432 à 1434 furent aussi exceptionnellement froids, le vin devait être coupé à la hache pour être distribué aux soldats. En 1683, le froid fut si intense que les houx ne purent résister à la gelée, les chariots roulaient sur la Tamise qui était recouverte d'une couche de glace épaisse de 50 centimètres. En 1709, la gelée pénétra jusqu'à plus de 3 mètres dans le sol. En 1716, 1744 et 1745, la Tamise resta, pendant plus d'un mois, prise par les glaces. Enfin pendant ce siècle, parmi les hivers les plus rigoureux, c'est-à-dire où les lacs de Suisse, les grands fleuves de l'Europe centrale, certaines parties de la mer du Nord ou de la Baltique, des ports de la Méditerranée furent congelés, nous citerons les années 1809, 12, 13, 30, 45, 48 et 75.

La question de savoir s'il existe une loi dans le retours des hivers rigoureux a été étudiée par plus d'un météorologiste : M. Renou en France et et M. Kœpper en Allemagne, s'en sont occupés dans ces dernières annees. D'après M. Renou, lorsqu'on examine la liste des hivers rigoureux, on remarque que ceux-ci ne sont pas distribués d'une façon arbitraire, mais qu'ils forment des groupes séparés par une période de 20 ans environ sans hivers rigoureux.

Les hivers qui composent chacun de ces groupes se distribuent autour d'un hiver excessivement rigoureux, que M. Renou appelle *hiver central*. Enfin, les hivers centraux sont distants les uns des autres de 41 ans environ.

D'après M. Kœpper, le tableau des hivers rigoureux accusent une périodicité de 130 ans, sans que toutefois le retour périodique d'un hiver rigoureux après 130 ans, exclue l'apparition pendant cet intervalle d'autres hivers rigoureux ; ces hivers sont séparés par la même période d'autres hivers avec lesquels ils correspondent. Ainsi en prenvnt l'hiver de 1565 on voit qu'il correspond aux hivers de 1435 et de 1305, en remontant et aux hivers de 1695 et 1830 en se rapprochant.

On a aussi recherché de rattacher la périodicité des hivers rigoureux aux évolutions des taches solaires ; mais on doit y renoncer — du moins l'état actuel de la science météorologique — car parmi les années où l'on a constaté les plus grands froids, certaines d'entre elles coïncident à peu près avec des années de maxima dans le nombre des tâches solaires et d'autres avec des années de minima.

Pour notre rans surtout on a perdu tout souvenir de longs et rigoureux hivers Chez nous, les gelées ont une intensité et une durée très inégale. Le froid n'atteint pas tous les ans — 10°, mais il ne dépasse pas — 20°, qui est la limite de nos plus grands hivers et qui a été atteinte le 25 janvier 1881.

L'hiver qui a présenté le plus de jours de gelée est celui de 1844-45 (90 jours) : vient ensuite l'hiver de 1346-47 (82 jours). En 1845, du 6 février au 22 mars il a gelé sans interruption et onze jours ont eu chacun leur minimum au-dessous de — 10°.

En 1838 et en 1873, il a gelé sans interruption pendant 33 et 34 jours consécutifs, et dans cette première année on a noté 13 jours consécutifs où la température a été inférieure à — 10° ; aussi la Meuse est-elle restée fermée pendant six semaines ; en 1853-54, il a gelé pendant 28 jours consécutifs, en 1858 pendant 25 jours qui, circonstance extraordinaire n'ont pris fin que le 13 mars.

La première moitié de ce siècle a été beaucoup plus froide que la seconde. Il semblerait que dans celle-ci un bouleversement complet des saisons s'est opéré. Ainsi en comparant les données météorologiques de 1833 à 1865 et 1866 à 1882. M. Lancaster, le savaut météorologiste de notre Observatoire, a-t-il pu établir que l'hiver et le printemps se sont réchauffés de 0°,35 en moyenne, l'été et l'automne de 0°,2, que l'écart entre les saisons a été réduit et la température moyenne de l'année a légèrement augmenté. Ce changement de climat n'a pas été particulier à la Belgique mais il a affecté une partie de l'Europe occidentale pendant toute la période de 1866 à 1882. Ce sont principalement les mois froids qui ont ressenti les effets de la modification climatologique qui s'est annoncée vers 1866.

La cause de cette modification doit, parait-il être attribuée aux nombreuses dépressions barométriques, qui après avoir traversé l'Ailantique, abordent l'Europe par notre contrée, pour se perdre au nord de la Scandinavie. Ces dépressions profondes et étendues amènent sur le continent de l'air doux et humide ; lorsque ces dépressions sont rares en hiver, le ciel est généralement pur, la gelée se déclare et le temps reste sec. Par contre les hivers à dépressions fréquentes sont pluvieux et peu rigoureux.

Les froids les plus intenses, enregistrés dans les Annales météorologiques sont ceux qui ont sévi pendant l'hiver de 1879-80, dans la presqu'île d'Alaska. A Fort-Reliance, à 400 milles au S. E. de Fort-Xukow, le thermomètre descendit à — 56°,1 centigrades. C'est une des plus basses que l'on connaisse.

La plus basse de toutes, ou le minimum minimorum thermométrique, a été constatée en mars 1876 par l'expédition anglaise au Pôle Nord, elle était de 58·3.

CHOSES ET AUTRES

Champoireau s'est établi changeur.

Il est en train de faire ses comptes quand sa bonne se précipite, échevelée, dans son bureau :

— Venez vite, Monsieur, votre enfant, le petit Edouard...

— Eh bien, quoi ?

— Figurez-vous qu'il vient d'avaler une pièce de dix sous.

Champoireau, avec sévérité :

— Dix sous ? Vous me dérangez pour une pareille misère quand je suis en train de compter des billets de mille.

Grosbinet trinque avec M. le maire. Ils boivent un petit vin blanc qui aurait fait revenir un mort. M. le maire dit en faisant claquer sa langue comme un coup de fouet :

— Oh ! oh ! c'est un nectar !

— Pardon, monsieur le maire, répond gravement Grosbinet : quand on parle des liquides, on ne dit pas un hectare, mais un hectolitre.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Un nouveau projet télégraphique

Paris, 12 décembre. — Un intéressant projet vient d'être adressé au gouvernement par M. Georges Aigoin, directeur des Tramways-Sud, pour le transfert des dépêches télégraphiques entre Paris et la banlieue.

On sait que les communes suburbaines ne jouissent pas de la faculté de correspondre par télégrammes fermés et qu'elles ne peuvent envoyer ou recevoir que des dépêches taxées, suivant le nombre de mots, comme cela se pratique encore en province.

D'après le nouveau système, la banlieue profiterait des cartes à prix fixe dont usent les habitants de la capitale et n'auraient qu'à les jeter dans des boîtes placées sur les voitures de tramways qui les apporteraient à l'intérieur de Paris.

Ces dépêches seraient ensuite jetées dans Paris au bureau de télégraphe le plus voisin sur le parcours du tramway.

Il y a là une excellente idée.

Les finances de la ville de Rome

Rome, 12 décembre. — La situation financière de la ville de Rome devient de plus en plus précaire, et, s'il faut en croire un bruit qui court, mardi, le syndic aurait eu un long entretien avec le président du conseil où celui-ci aurait déclaré que si le Trésor de l'Etat ne venait point en aide à la caisse municipale, la Ville se trouverait, à la fin du mois, dans l'impossibilité de faire face à ses engagements.

Un incendie à Paris. — Une victime

Paris, 12 décembre. — Un incendie assez grave a éclaté hier rue Rodier, 41, dans la boutique d'un marchand de couleurs; le feu a pris rapidement de grandes proportions et a consumé la maison en grande partie.

Une femme affolée s'est jetée du quatrième étage; son état est désespéré.

Si vous Toussez

PRENEZ DES

PASTILLES GÉRAUDEL

20843

ÉTAT-CIVIL. — *ROUBAIX* — *Déclarations de naissances du 11 décembre.* — Alfred Vanneste, rue de la Rondelle, cour Thibaut, 1. — Augustin Deschoemaker, rue des Longues-Haies, cour Vroman, 29. — Joséphine Fourniez, rue de Carhien, maison Tiers. — Jules Gerrits, rue du Fort, cour Amédée Prouvost, 21. — *Déclarations de décès du 11 décembre.* — Arthur Brice, 9 mois 21 jours, Grande-Rue, cour Platel, 3. — Emile Rhins, 39 ans, géomètre, rue de Rome, maison Brownyes. — Adèle Derycke, 16 ans, rue Pierre-de-Roubaix, 51. — Zoelie Verdonck, 11 mois, rue du Vieil-Abreuvoir, 14. — Jean-Baptiste Loridan, 78 ans, aux Petites-Sœurs. — Joseph Bacq, 5 jours, rue des Longues-Haies-Haies, 61, cour Roussel, 1. — Marie Gobert, 69 ans, rue Saint-Antoine, fort Bayart, 20. — Thérèse Spilleboen, 60 ans, rue Pierre-de-Roubaix, 62. — Marie Dejonghe, Hôtel-Dieu. — Achille Moerman, 17 jours, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 11 décembre.* — Julie Dejager, à la Croix-Rouge. — Madeleine Desmets, rue du Moulin. — Albert Jacques, rue du Château. — Sophie Smet, rue de la Haute-Voie. — Paul Catteau, rue d'Anvers. — Clotilde Debuisne, rue Fin de la Guerre. — *Déclarations de décès du 11 décembre.* — Jean Houpline, 1 an 6 mois, rue de Gand. — Auguste Gobert, 75 ans 3 mois, sans profession, Petites-Sœur des Pauvres, rue de Lille.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille de Mme veuve DERICK qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Adèle DERICK, décédée à Roubaix, le 11 décembre 1889, dans sa 17e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels, qui auront lieu le vendredi 13 courant, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pierre-de-Roubaix, 54.

Les amis et connaissances de la famille GALLOO-LEPOUTRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Marie GALLOO, décédée à Bergues, le 6 décembre 1889, à l'âge de 27 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au Service Solennel qui aura lieu le vendredi 13 dudit mois, à 11 heures, en l'église paroissiale de Radinghem, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu pour y être inhumé. — L'assemblée chez M. Galloo, notaire, à 10 heures 3/4. 20849d

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : Alix Officier d'Ac (2e année). — Jeudi 12 décembre 1889. — Bureaux à 7 h. 0/0. — Rideau à 8 h. 0/0. — Entrées de faveur généralement suspendues. — Une seule représentation extraordinaire avec le concours de : M. Lamarche, 1er ténor du Théâtre National de l'Opéra ; Mlle Félicie Arnaud, 1re chanteuse légère du Théâtre Royal de la Monnaie, et M. Augier, 1re basse du Théâtre National de l'Opéra-Comique. — 1re représentation de : FAUST, grand-opéra en 5 actes et 9 tableaux paroles de J. Barbier et M. Carré, musique de Gounod. — Prix des places ordinaire.

THEATRE POPULAIRE, situé à l'angle des rues Watt et de Croix (fort Sion). — Administrateur : J.-B. Duquennoy. - Bureau à 6 h. 1/2 — Rideau à 7 heures. — Dimanche 15 décembre 1889. — Représentation extraordinaire : LE COURRIER DE LYON OU L'ATTAQUE DE LA MALLE-POSTE, grand drame en 5 actes et 7 tableaux, par MM. Moreau, Siraudin et Delacour. — LES SUITES D'UN PREMIER LIT OU LE BOULET DE 48, comédie en un acte. — Ordre du spectacle : 1° Le Courrier ; 2° Les suites d'un premier lit. — Prix des places : Premières, 0,60 cent. ; secondes, 0,40 cent.

A. BOUTRY, ENTREP.
36, rue de l'Espérance, Roubaix

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

SPÉCIALEMENT :

VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers

NIVELLEMENTS DE TERRAINS

AVEC GRAND MATÉRIEL

Fourniture et pose de voies ferrées

BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie

Réparations. Grande célérité

GOFFIN et GABEREL

48, Rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

MAÇONNERIE, DALLAGES, FOURNAGES

PIERRES & MARBRES

STMULI PIERRE, PLAFONNAGE

AUX

Fabriques Parisiennes

E. LANDAUER

16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16

ROUBAIX

GRANDE

SPECIALITÉ DE BLANC

Trousseaux et Layettes

FABRIQUE DE LINGERIE

ET BRODERIE A LA MAIN

à Remiremont (Vosges)

Grande mise en vente pour cette saison de modèles nouveaux pour

TROUSSEAUX ET LAYETTES

ainsi qu'une quantité considérable d'articles pour pour enfants, tels que :

Robes blanches et couleurs, Tabliers, Douillettes et Pelisses cachemire, Robes de baptême, etc.

RIDEAUX EN TOUS GENRES

Jupons et Pantalons flanelle

pour dames et enfants

Châles de laine et Capelines, etc.

CHOIX CONSIDÉRABLE

DE LINGERIE FINE

GRAND ASSORTIMENT DE

DRAPS & TAIES

brodés

Prix exceptionnels

BRODERIES EN TOUS GENRES

Dépôt de Toiles des Vosges

ET

LINGE DE TABLE

garantis à l'usage

CHIFFRES ET BRODERIES

A FAÇON

Maison reconnue depuis de nombreuses années pour offrir les plus GRANDS ASSORTIMENTS, vendre le MEILLEUR MARCHÉ et entièrement de confiance.

PRIX-FIXE *marqué en chiffres connus.*

Grand choix de CADEAUX UTILES

pour fêtes St-Nicolas et les Etrennes

16, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix

MARCHÉS A TERME

Cours du 12 Décembre 1889

LAINES PEIGNEES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés laines-mères de La Plata et de l'Uruguay — Type supra irréductible — Cours de la veille	Type supra irréductible — Cours du jour	Qualité peigné de fabrique 1 — Cours de la veille	Qualité peigné de fabrique 1 — Cours du jour	Qualité peigné courant 2 — Cours de la veille	Qualité peigné courant 2 — Cours du jour	ANVERS (*par voie télégraphique*) — Peignés Buenos-Ayres — *Français A* — Cours de la veille	*Français A* — Cours du jour	*Français G* — Cours de la veille	*Français G* — Cours du jour	*Allemands B* — Cours de la veille	*Allemands B* — Cours du jour	*Allemands M* — Cours de la veille	*Allemands M* — Cours du jour
Janvier	... »	... »	6 27 ½	6 27 ½	6 07 ½	6 07 ½	6 00 »	6 00 »	6 40 »	6 40 »	6 10 »	6 10 »	6 35 »	6 35 »
Février	... »	... »	6 20 »	6 17 ½	5 95 »	5 95 »	5 95 »	5 95 »	6 40 »	6 40 »	6 05 »	6 07 ½	6 35 »	6 35 »
Mars	... »	... »	6 07 ½	6 07 ½	5 90 »	5 90 »	5 90 »	5 90 »	6 40 »	6 40 »	6 02 ½	6 02 ½	6 32 ½	6 32 ½
Avril	... »	... »	6 05 »	6 05 »	5 90 »	5 90 »	5 90 »	5 90 »	6 40 »	6 40 »	6 02 ½	6 02 ½	6 32 ½	6 32 ½
Mai	... »	... »	6 02 ½	6 02 ½	5 87 ½	5 87 ½	5 90 »	5 90 »	6 40 »	6 40 »	6 02 ½	6 02 ½	6 32 ½	6 32 ½
Juin	... »	... »	6 02 ½	6 02 ½	5 87 ½	5 87 ½	... »	... »	... »	... »	6 02 ½	6 02 ½	6 32 ½	6 32 ½
Juillet	... »	... »	6 02 ½	6 00 »	5 85 »	5 85 »	... »	... »	... »	... »	6 02 ½	6 02 ½	... »	... »
Août	... »	... »	6 02 ½	6 02 ½	5.85 »	5.85 »	... »	... »	... »	... »	6.02 ½	6 02 ½	... »	... »
Septembre	... »	... »	6 02 ½	6 02 ½	5.85 »	5.85 »	... »	... »	... »	... »	6.02 ½	6.02 ½	... »	... »
Octobre	... »	... »	6.02 ½	6 02 ½	5.85 »	5 85 »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Novembre	... »	... »	6.00 »	6 00 »	5 85 »	5 85 »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Décembre	... »	... »	6.35 »	6.42 ½	6.10 »	6 10 »	6.05 »	6.05 »	6.40 »	6.40 »	6.12 ½	6 12 ½	6 35 »	6.35 »

LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Laines en suint de Buenos-Ayres — TYPE 1 (*Correspondant au type prima bonne courante à peigne du Havre*) — Cours de la veille — de 11 h. 1/2	Cours de la veille — de 4 h. 1/2	Cours du jour — de 11 h. 1/2	Cours du jour — de 4 h. 1/2	TYPE 2 (*Correspondant au type prima bonne courante à peigne d'Anvers*) — Cours de la veille — de 11 h. 1/2	Cours de la veille — de 4 h. 1/2	Cours du jour — de 11 h. 1/2	Cours du jour — de 4 h. 1/2	LE HAVRE (*par voie télégraphique*) — Buenos-Ayres — PRIMA BONNE COURANTE 36 0/0 — Cours de la veille — matin	Cours de la veille — soir	Cours du jour — matin	Cours du jour — soir	ANVERS (*par télégraphe*) — Buenos-Ayres — PRIMA COURANTE 34 0/0 — Cours de la veille	Cours du jour
Janvier	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	184 »	184 »	183 »	183 »	177 »	177 »
Février	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	183 »	183 »	182 »	182 »	176 »	176 »
Mars	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	182 »	182 »	181 »	181 »	175 »	175 »
Avril	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	182 »	182 »	181 »	181 »	... »	... »
Mai	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	181 »	181 »	180 »	180 »	... »	... »
Juin	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	181 »	181 »	180 »	180 »	... »	... »
Juillet	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	180 »	180 »	189 »	189 »	... »	... »
Août	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	180 »	180 »	179 ½	179 ½	... »	... »
Septembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	180 »	180 »	179 ½	179 ½	... »	... »
Octobre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	180 »	180 »	179 ½	179 ½	... »	... »
Novembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Décembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	183 ½	189 ½	189 ½	189 ½	177 »	177 »

FEUILLETON DU 12 DÉCEMBRE 1889. N° 30

ARMELLE TRAHIE

Par Mlle ZÉNAÏDE FLEURIOT

SECONDE PARTIE

XIII

La soirée

Les belles toilettes inaugurées à Nantes par madame de Kerpeulvan ont été remises au jour à l'occasion du thé offert par madame Hansley, et la mère et la fille se préparent à partir pour la rue de Grenelle. Nola est charmante dans sa toilette vaporeuse de grenadine bleue, et cependant ne songe guère à regarder son image réfléchie par les hautes glaces. Elle est tout occupée de sa mère, qui a le regard sombre et la bouche amèrement contractée.

Tout à coup Gunstan entr'ouvre la porte et dit :

— As-tu fait donner l'heure précise au cocher, ma mère ?

— J'ai fait décommander la voiture, Gunstan : il fait très beau, nous avons deux cents pas à faire : j'aime mieux marcher.

Sur un signe de madame de Kerpeulvan, Madelon déploie les manteaux de fourrures, et les élégantes toilettes disparaissent instantanément sous ces voiles obligés. Gunstan reparaît en relevant le col de son paletot, il offre le bras à sa mère ; ils descendent suivis par Nola et Madalen et gagnent à pied le no 74 de la rue de Grenelle.

L'appartement de madame Hansley, situé au premier étage, est embaumé et splendidement éclairé. Il y a encore très peu de personnes dans l'immense salon. Madame de Kerpeulvan a donc la perspective de pouvoir causer quelque temps avec la maîtresse de la maison, qui l'a fait asseoir sur le canapé, auprès d'elle, à la place d'honneur. Georgina, en toilette rose, s'appuie légèrement contre la cheminée de marbre blanc. Sur un signe de sa tante, elle vient s'incliner respectueusement devant l'arrivante. Quand le regard de la mère de Gunstan rencontra ce charmant visage, un soupir souleva l'épaisse draperie de guipure blanche qui était la magnifique parure de son corsage. Il fallait bien se l'avouer, Georgina était un être capable d'inspirer un de ces sentiments profonds qui n'ont aucune ressemblance avec les fantaisies modernes. Elle ne possédait pas seulement cette beauté élégante, sympathique, qui peut n'avoir que la durée du printemps ; elle y joignait ce qui donne au visage sa véritable puissance, ce rayon d'immortelle beauté dont une âme élevée et une intelligence pénétrante sont le foyer. Sous la frange soyeuse de ses longs cils, on voyait briller deux étoiles dont la pure clarté n'était pas seulement due aux reflets de la lumière se jouant sur l'émail de la prunelle ; son regard projetait sur les âmes une impression difficile à effacer.

Après avoir salué madame de Kerpeulvan, la jeune Anglaise tendit sa main fine à Nola, et ce fut une chose charmante de les regarder l'une et l'autre en ce moment. Nola, blanche comme un lis, était, avec sa toilette bleue, ses yeux d'azur, son regard craintif et voilé, ses traits déjà émaciés, absolument séraphique ; Georgina avec ses joues veloutées et délicatement rosées, son beau regard brillant et assuré, représentait mieux la femme, la femme spiritualisée, il est vrai, mais encore accessible aux espérances de bonheur humain.

Les deux jeunes filles se plurent et se comprirent tout de suite : Georgina ne quitta plus Nola, l'entraînant avec elle dans les groupes où sa présence comme maîtresse de maison devenait nécessaire.

Peu à peu le grand salon se remplit. On voyait Anglais et Français se mêler et se confondre. Madame Hansley présentait tous les arrivants à madame de Kerpeulvan, et faisait suivre l'apparition du personnage par une courte notice sur sa position, sa nationalité, son degré de parenté avec la famille.

Ainsi que Gunstan l'avait déjà dit à sa mère, les Hansley formaient un véritable clan, et plusieurs d'entre eux avaient conquis de très hautes positions. La cordialité qui régnait entre tous ces êtres plus ou moins liés par le sang produisit un effet calmant sur madame de Kerpeulvan, et son regard jaloux se détachait quelque peu de Gunstan, qui trouvait toujours moyen de se glisser dans les environs de sa sœur et de Georgina ; elle poussa la condescendance jusqu'à complimenter madame Hansley sur la beauté et la distinction de sa nièce.

— Elle est charmante, je puis l'avouer, répondit gracieusement la tante ; ne trouvez-pas qu'elle a pris de nos deux nations ce qu'elles ont de meilleur ? Ceci n'a rien d'étonnant, son père étant Français, sa mère Anglaise. Du reste, elle est l'image de son grand-père maternel, que j'ai beaucoup connu et qui n'a pas été très heureux en enfants ; mais les qualités comme les défauts sautent, dit-on, une génération, et Georgina en est un exemple. Je n'avais jamais beaucoup vu sa famille, et il a fallu que je reconnusse en elle quelque chose de particulier pour que mon intérêt devînt ce qu'il a été.

— Vous l'avez adoptée bien jeune, madame ?

— Elle avait trois ans. Son père et sa mère, qui n'avaient réussi dans leurs affaires ni en France, ni en Angleterre, n'avaient pas eu plus de bonheur dans les Indes. Dans les visites quelque peu intéressées qu'ils me firent comme à la doyenne de la famille, je remarquai la chère enfant et j'eus la pensée de la ramener en Angleterre et de l'élever près de moi.

— A-t-elle encore ses parents ?

— Non : aujourd'hui elle est orpheline et fort isolée, ses frères étant restés dans les colonies. Sa sœur aînée habite l'Ecosse ; mais elle s'est mariée deux fois, elle aime les voyages et ne se rencontre guère avec Georgina qu'une fois par an. J'espérais vous la présenter ce soir. Monsieur votre fils ne vous a-t-il pas parlé? C'est une femme charmante, pétillante d'esprit, très Française en un mot.

— Peut-être madame ; mais, si elle porte le nom de Hansley, je ne saurais la reconnaître, car vous m'en avez présenté plusieurs.

— Non, non, elle n'est Hansley que par sa mère, elle se nomme Windham.

— En effet, Gunstan a prononcé ce nom devant moi.

— J'aurais été surprise qu'il en fût autrement, car il l'a vue à Londres. Georgina m'a dit que sa sœur avait trouvé M. de Kerpeulvan fort remarquable et y avait fait beaucoup d'attention. Il est avéré que ma nièce Windham a toujours une grande préférence pour les Français, elle n'a rien pris des Hansley, rien. Mais la voici, je crois : oui, c'est bien elle.

Le domestique avait ouvert la porte et annonçait madame Windham.

Une femme très petite et très gracieuse, mise avec une fastueuse élégance, s'avançait, en souriant, dans le salon. A sa vue, madame de Kerpeulvan appuya brusquement son mouchoir brodé contre ses lèvres, comme pour étouffer un cri, et sa pâleur aurait certainement attiré l'attention de sa voisine si celle-ci n'avait été debout, occupée à une présentation qui se faisait à droite du canapé.

Le regard étrangement fixe de madame de Kerpeulvan s'était rivé sur la petite dame, qui se glissait parmi les groupes, distribuant des sourires et des poignées de main.

Gunstan se rencontra sur son passage ; elle lui fit un accueil particulièrement gracieux ; ils échangèrent quelques paroles, puis elle se dirigea vers le canapé où se tenait la maîtresse de la maison.

Delphine, vous voilà enfin ! dit madame Hansley d'un petit ton d'amical reproche. Attendez un instant, ma chère.

Madame Windham répondit par un signe d'acquiescement, et se tournant avec une vivacité pleine de grâce vers madame de Kerpeulvan, fit un rapide mouvement en avant. Mais, devant ces traits d'une rigidité de marbre, sous le froid éclair de ce regard orgueilleux, elle recula machinalement et décrivit une profonde révérence en disant, avec un sourire mordant.

— Bien surprise et bien enchantée de vous rencontrer, madame !

Ces paroles prononcées, elle prit le bras d'un jeune homme qui passait et se perdit dans la foule.

— Eh bien, qu'est devenue madame Windham ? demanda madame Hansley en se rasseyant tranquillement : je voulais vous présenter l'un à l'autre.

— Nous nous connaissons, madame.

— Vous vous connaissez ?

— Beaucoup. Quel était le nom du premier mari de madame... Windham ?

— Je n'en sais rien : j'étais aux Indes quand elle s'est mariée une première fois ; elle était fort jeune...

— Et s'